



*Département Opinion et
Stratégies d'Entreprise*

pour



L'impact des pots d'entreprise sur les risques routiers auprès des salariés et des chefs d'entreprise

18 décembre 2008

1 | La méthodologie

Études réalisées pour : **PSRE**

SALARIES

Echantillons Echantillon de **485 salariés**, issus d'un échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge et profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération

Modes de recueil Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.

Dates de terrain Du 27 au 28 novembre 2008

CHEFS D'ENTREPRISES

Echantillon de **401 dirigeants d'entreprises**, représentatif des entreprises françaises des secteurs industrie, BTP, commerce et services.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille de l'entreprise et secteur d'activité) après stratification par région.

Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing).

Du 27 novembre au 3 décembre 2008

2 | Les résultats de l'étude

Question : Combien de fois dans l'année êtes-vous sollicité pour participer à un pot ou un cocktail dans votre entreprise... ?

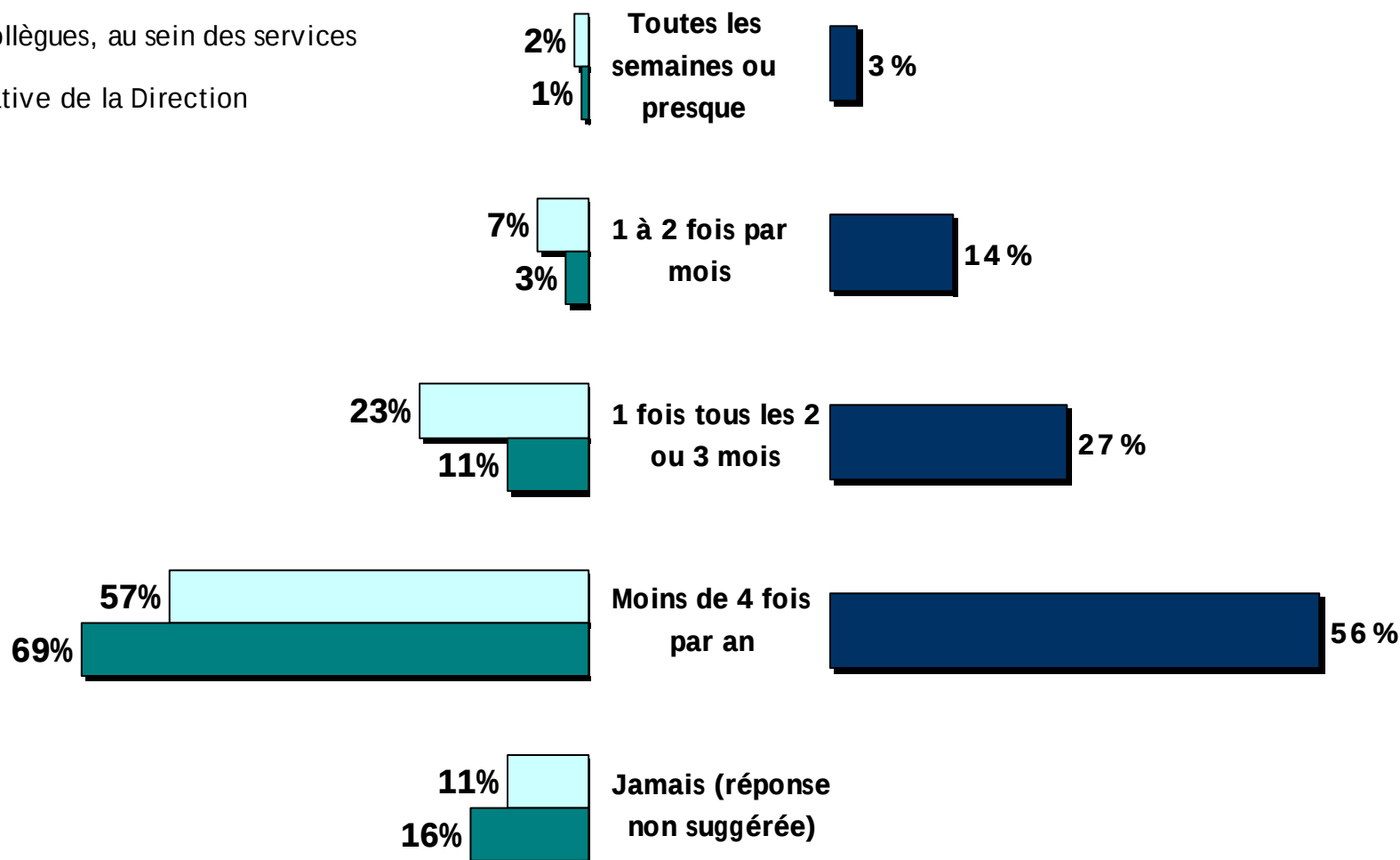
Salariés

Question : Selon vous, combien de fois dans l'année un salarié de votre entreprise est-il sollicité pour participer à un pot ou un cocktail, qu'il s'agisse de pots à l'initiative de la Direction ou de pots au sein des services, entre collègues, etc. ?

Chefs d'entreprise

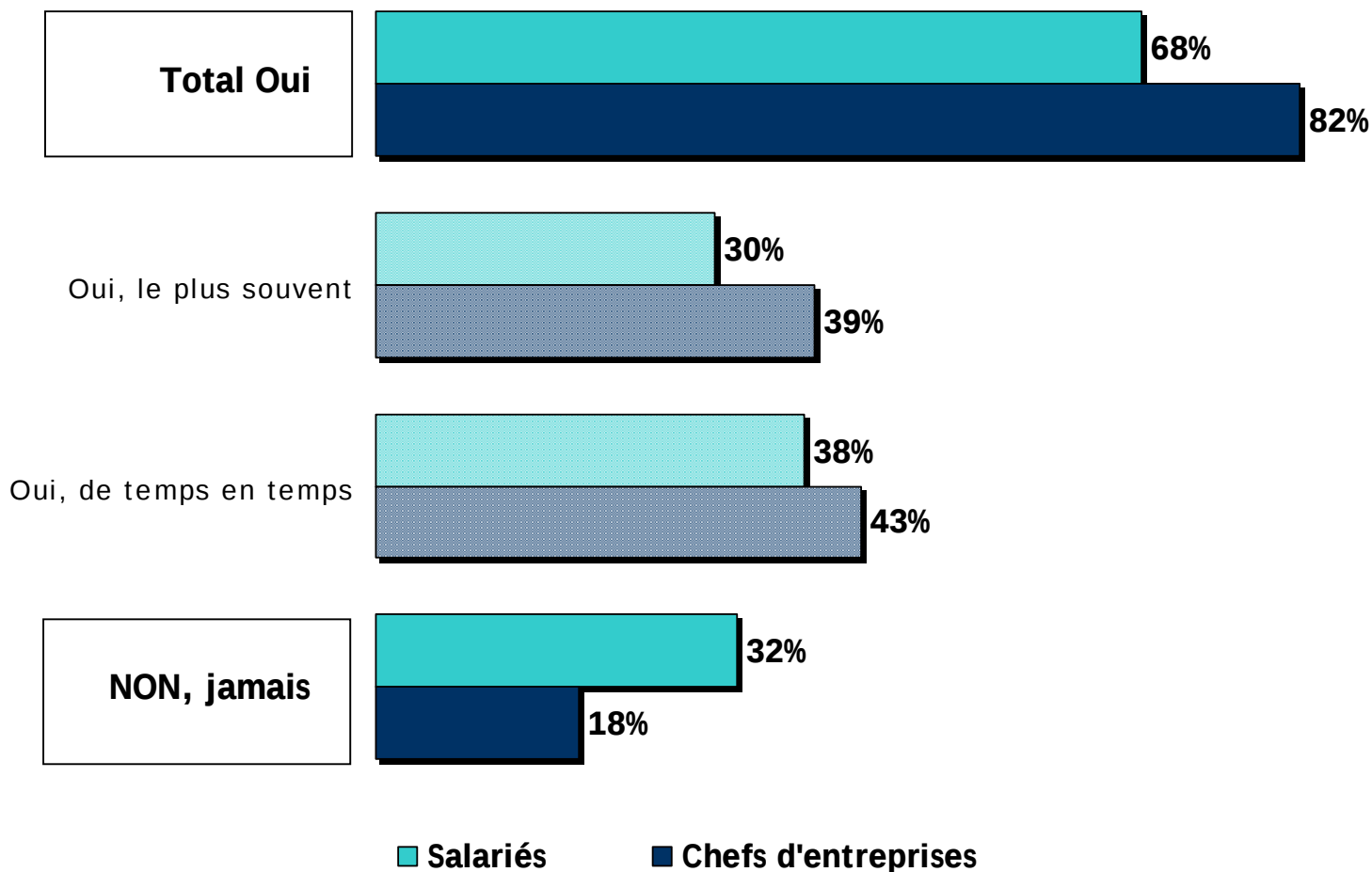
□ Entre collègues, au sein des services

■ A l'initiative de la Direction



Lors des pots, 7 à 8 salariés sur 10 sont exposés à l'alcool

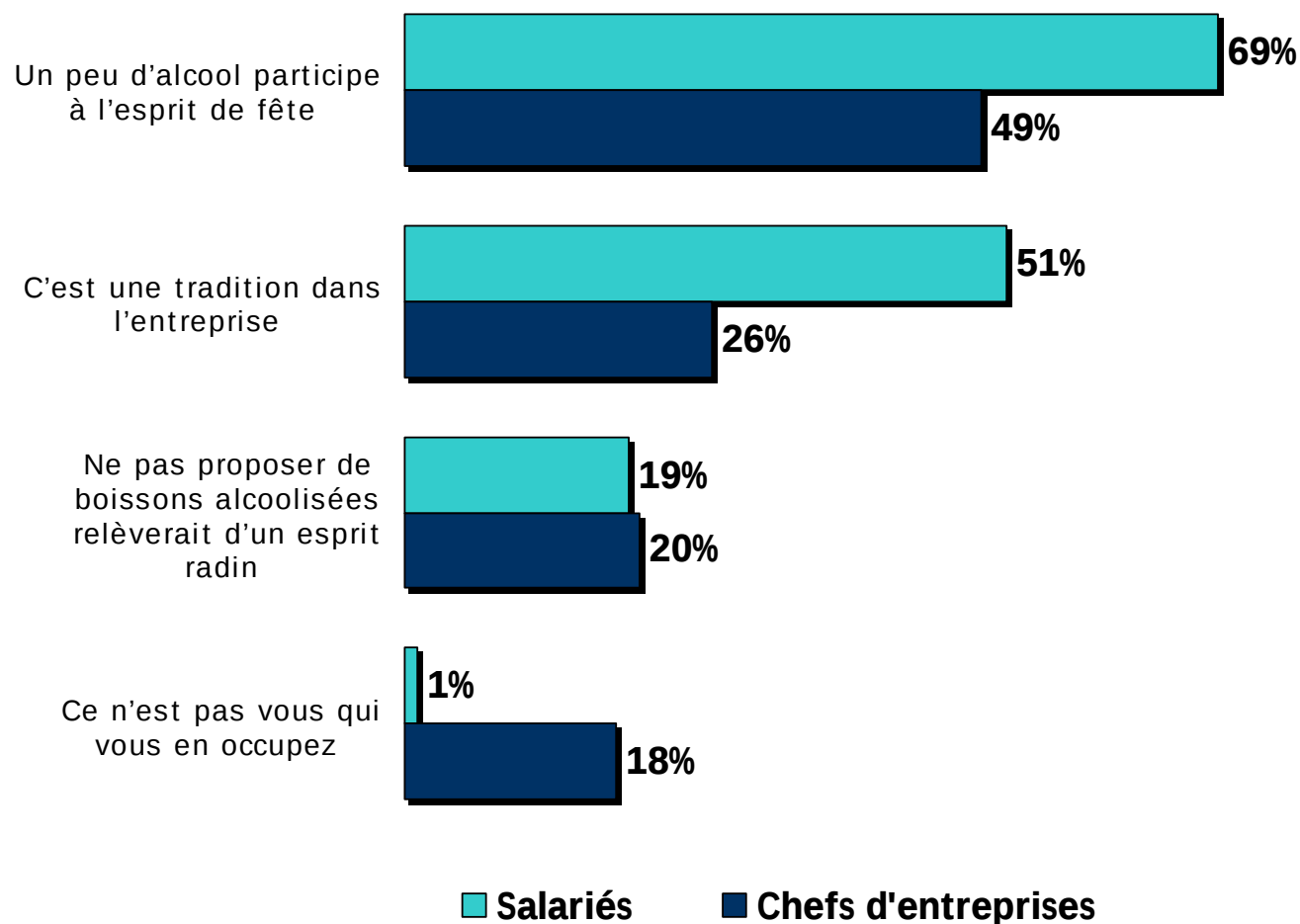
Question : Lors des pots ou cocktails organisés au sein de l'entreprise, des boissons alcoolisées sont-elles proposées ?



Base salariés : personnes participant à des pots d'entreprise, soit 92% de l'échantillon.

Base chefs d'entreprises : ensemble

Question : Selon vous, pour quelles raisons des boissons alcoolisées sont-elles proposées dans ces pots ou cocktails ?

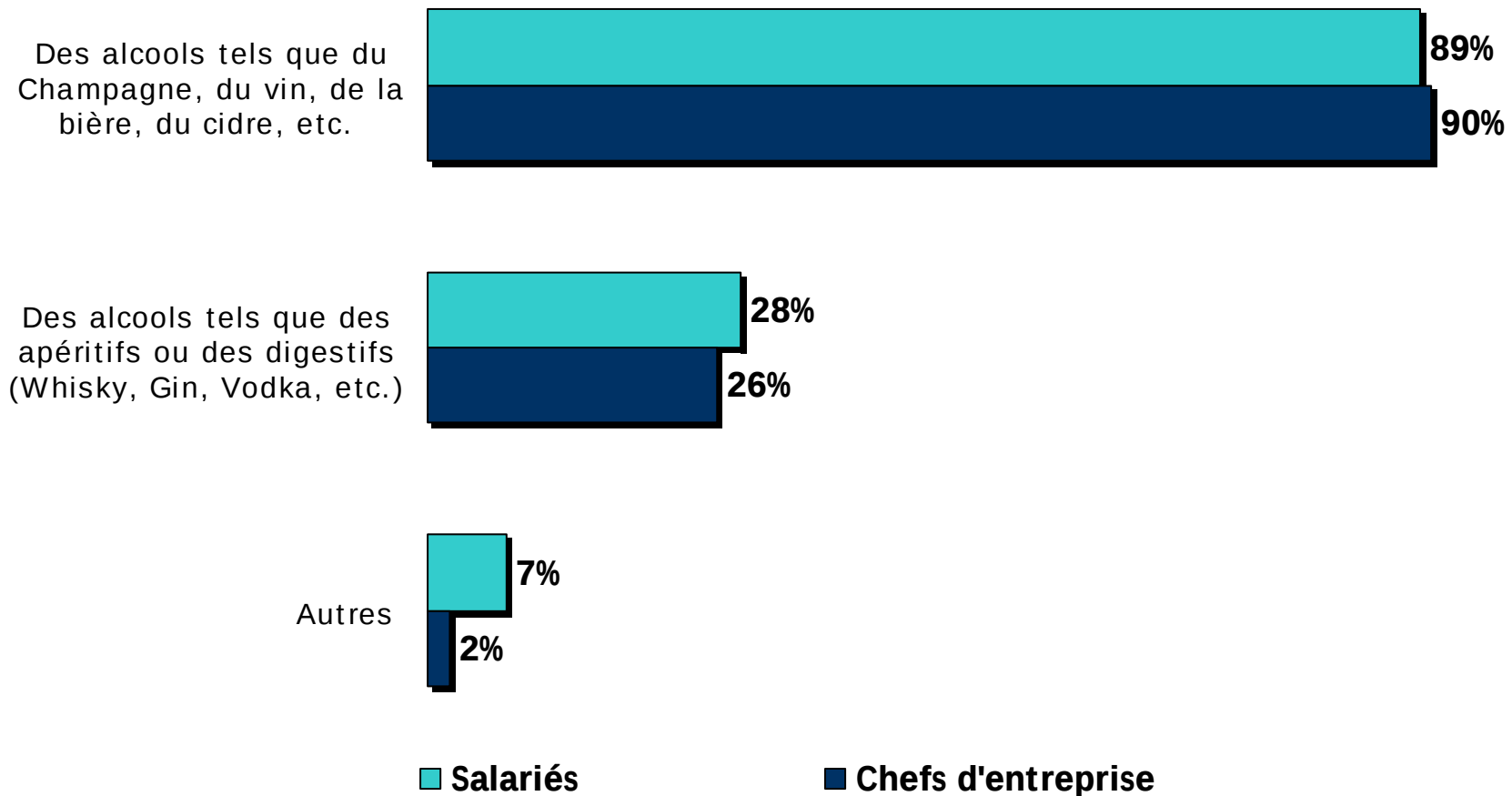


Base salariés : Répondants participant à des pots d'entreprise comprenant des boissons alcoolisées, soit **62%** de l'échantillon

Base chefs d'entreprise : Répondants ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit **82%** de l'échantillon

Lors des pots alcoolisés, plus d' $\frac{1}{4}$ des salariés se voit proposer des alcools forts

Question : De quels types de boissons alcoolisées s'agit-il ?



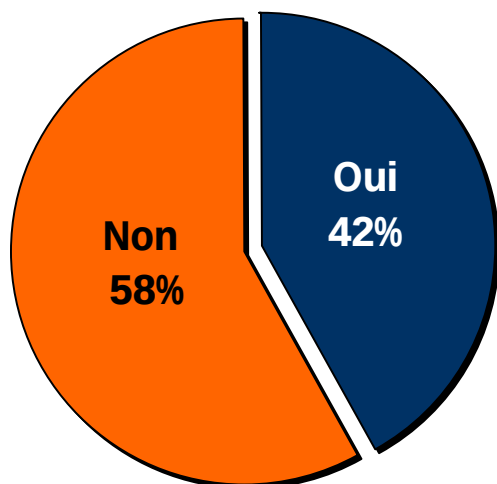
Base salariés : Répondants participant à des pots d'entreprise comprenant des boissons alcoolisées, soit **62%** de l'échantillon

Base chefs d'entreprise : Répondants ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit **82%** de l'échantillon

6 entreprises sur 10 ne prennent aucune disposition particulière lors des pots alcoolisés

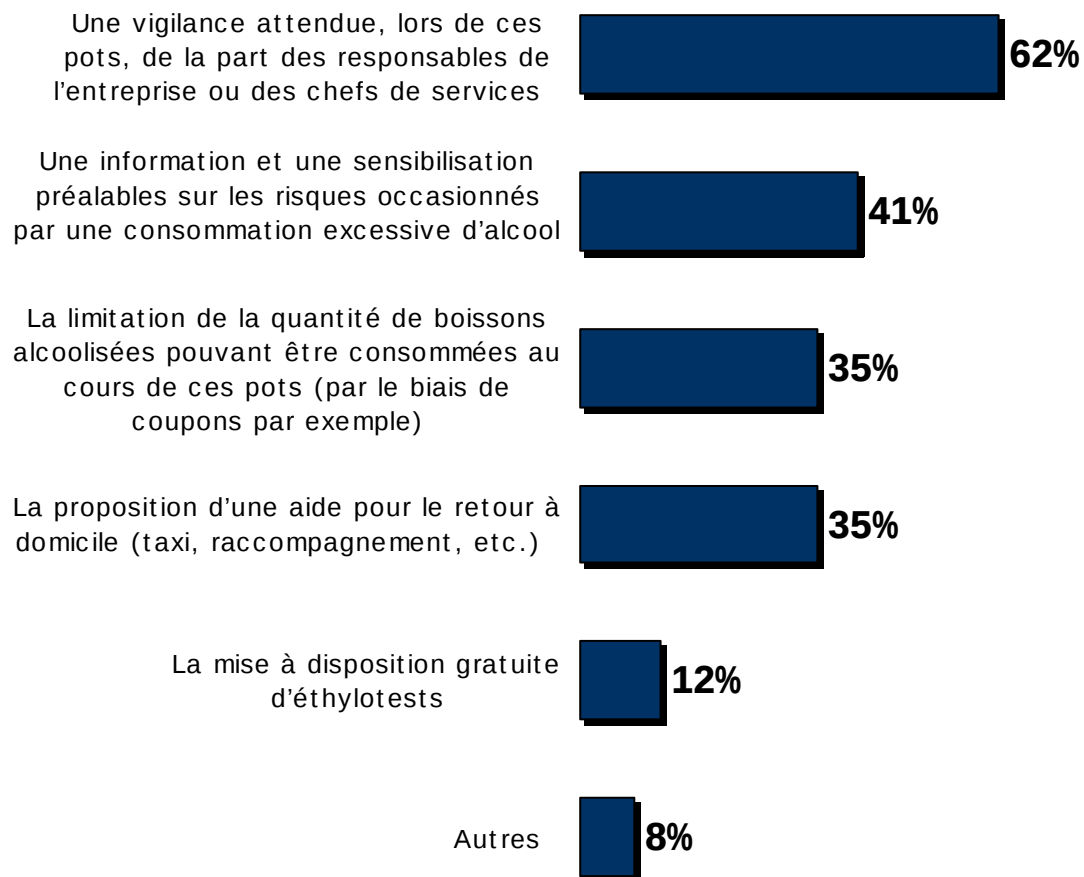
Question : *Votre entreprise a-t-elle pris des dispositions particulières pour sensibiliser vos salariés au risque que peut entraîner une consommation excessive d'alcool ?*

Chefs d'entreprise



Base : chefs d'entreprise ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit **82%** de l'échantillon

Question : *Quelles sont les dispositions prises par votre entreprise ?*

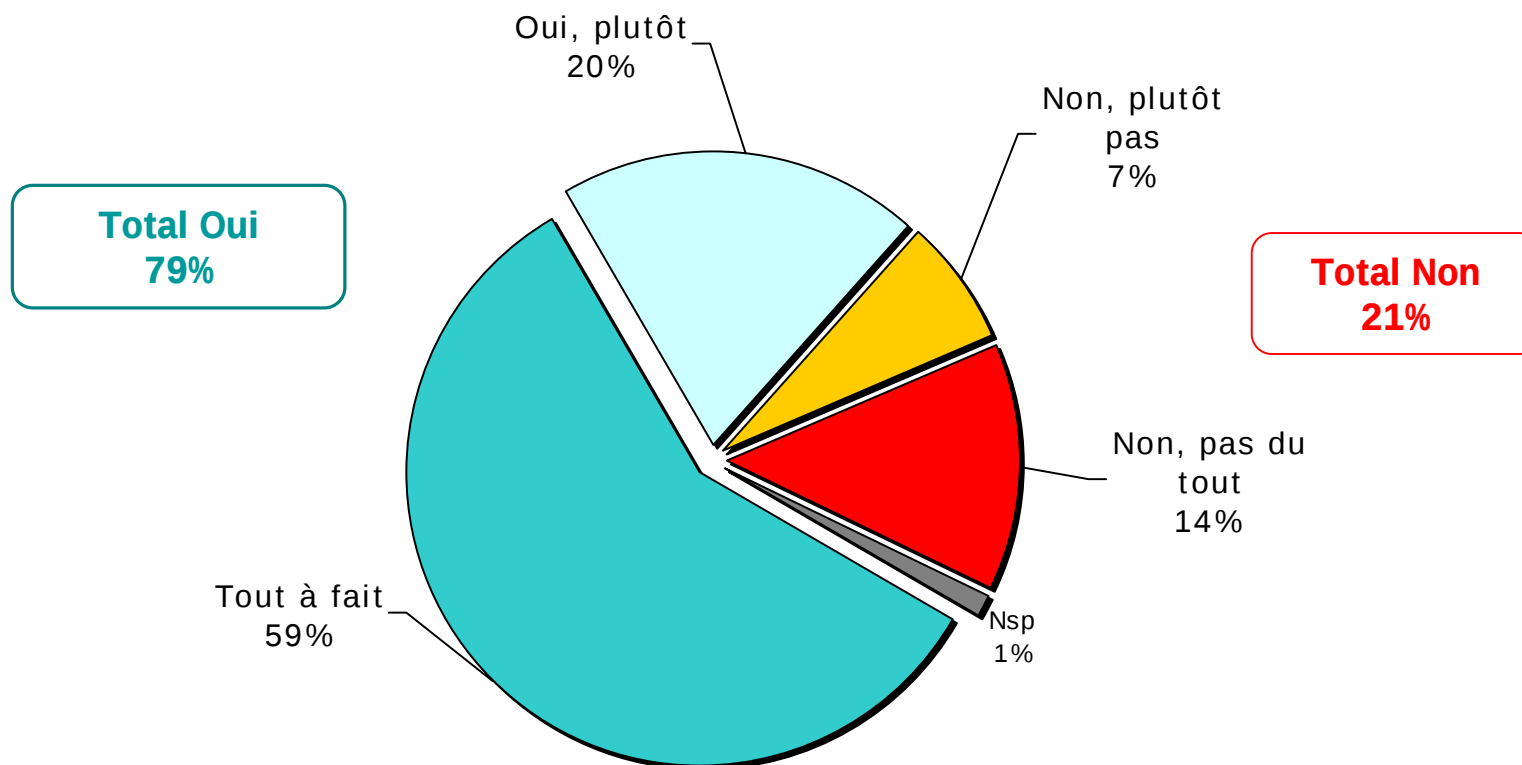


Base : chefs d'entreprise ayant pris des dispositions particulières en matière de consommation d'alcool dans l'entreprise, soit **34%** de l'échantillon

8 salariés sur 10 estiment légitime qu'une entreprise prenne des dispositions particulières

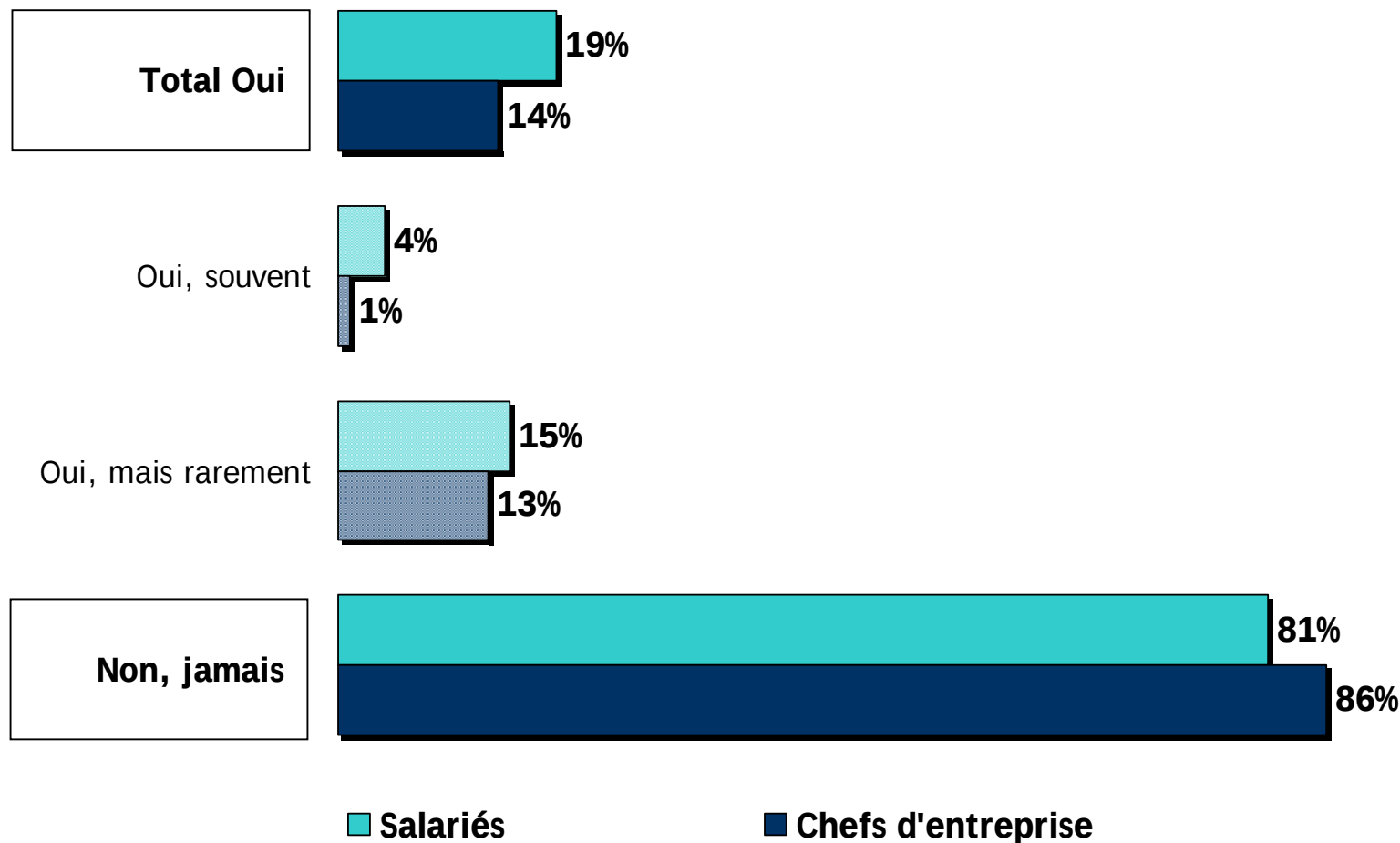
Salariés

Question : *Vous personnellement, estimez-vous justifié qu'une entreprise prenne des dispositions particulières en matière de consommation d'alcool sur le lieu de travail ?*



Dans près de **2** cas sur **10**, une consommation excessive d'alcool a été à l'origine d'incidents

Question : *Au cours de ces pots d'entreprise, avez-vous déjà constaté ou vécu des incidents pouvant être liés à une consommation excessive d'alcool ?*

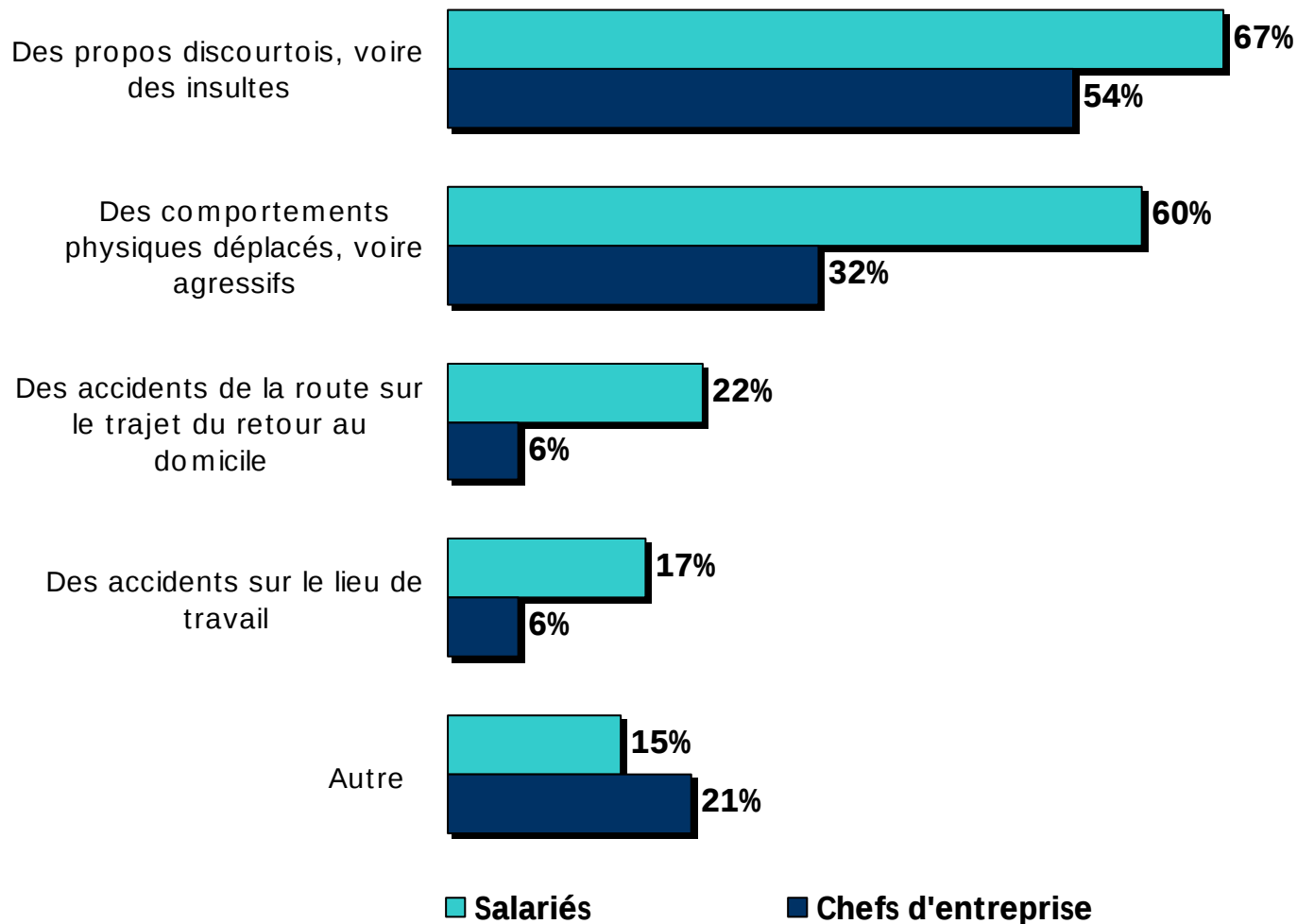


Base salariés : Répondants participant à des pots d'entreprise comprenant des boissons alcoolisées, soit **62%** de l'échantillon

Base chefs d'entreprise : Répondants ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit **82%** de l'échantillon

Et lorsque des incidents surviennent, 2 salariés sur 10 évoquent des accidents de la route

Question : De quel(s) type(s) d'incident s'agissait-il ?



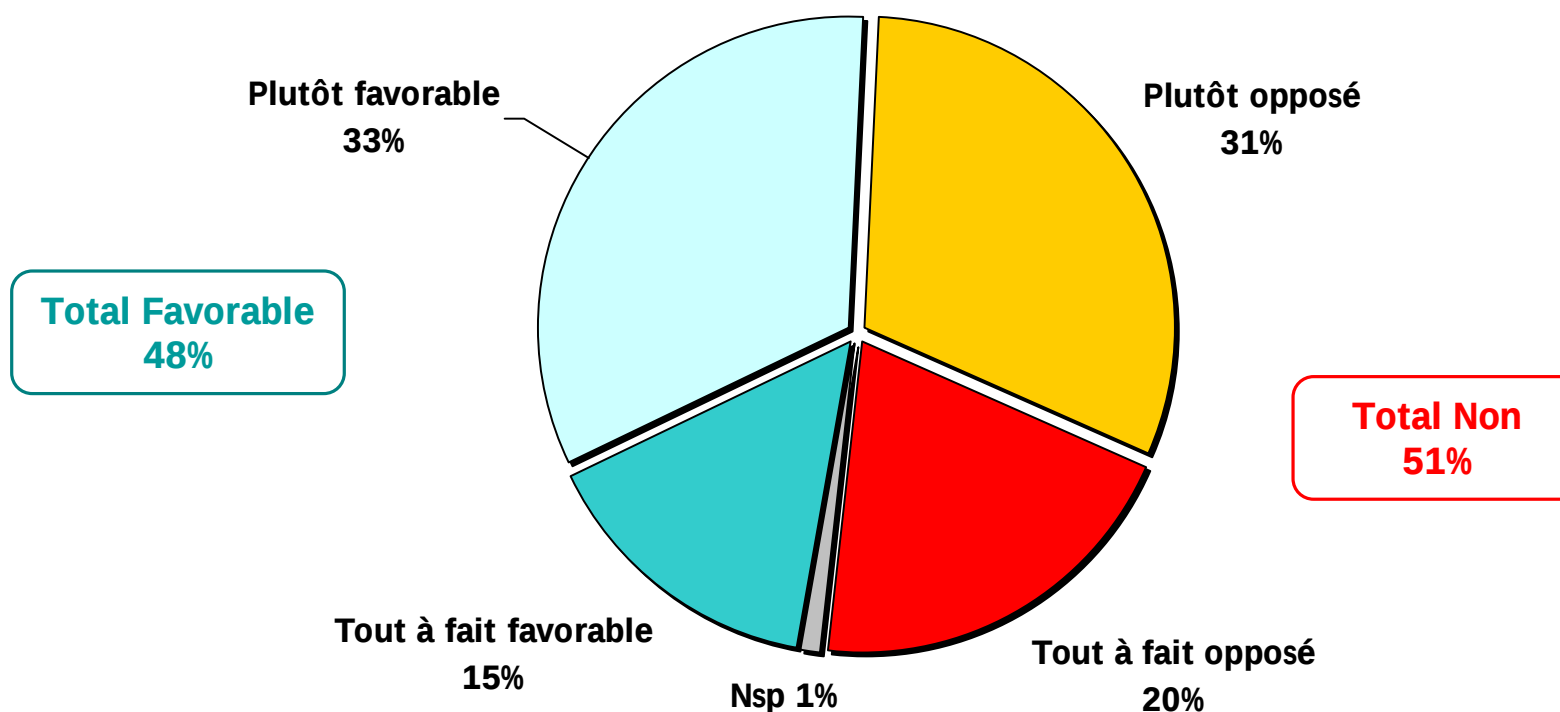
Base salariés : Répondants ayant déjà constaté ou vécu des incidents liés à une consommation excessive d'alcool, soit **12%** de l'échantillon

Base chefs d'entreprise : Répondants ayant déjà constaté ou vécu des incidents liés à une consommation excessive d'alcool, soit **11%** de l'échantillon

Près de la $\frac{1}{2}$ des salariés participant à des pots alcoolisés sont prêts à accepter l'interdiction d'alcool

Salariés

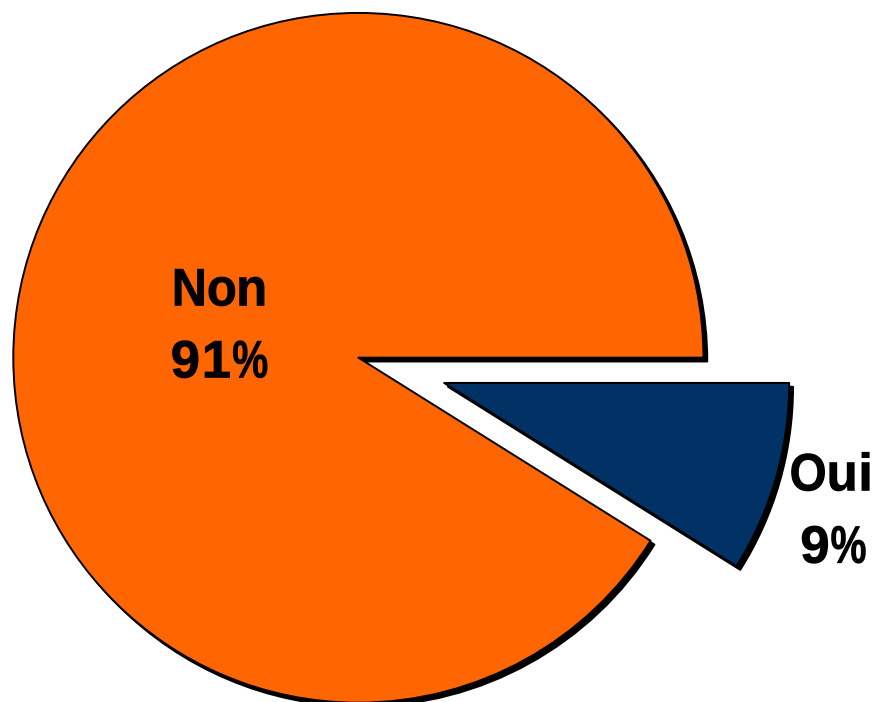
Question : *Vous personnellement, seriez-vous favorable ou opposé au fait que votre entreprise interdise les boissons alcoolisées lors des pots ?*



Seul **1** chef d'entreprise sur **10** envisage d'interdire l'alcool dans son entreprise

Question : Envisagez-vous d'interdire les boissons alcoolisées au sein des pots d'entreprise ?

Chefs d'entreprise

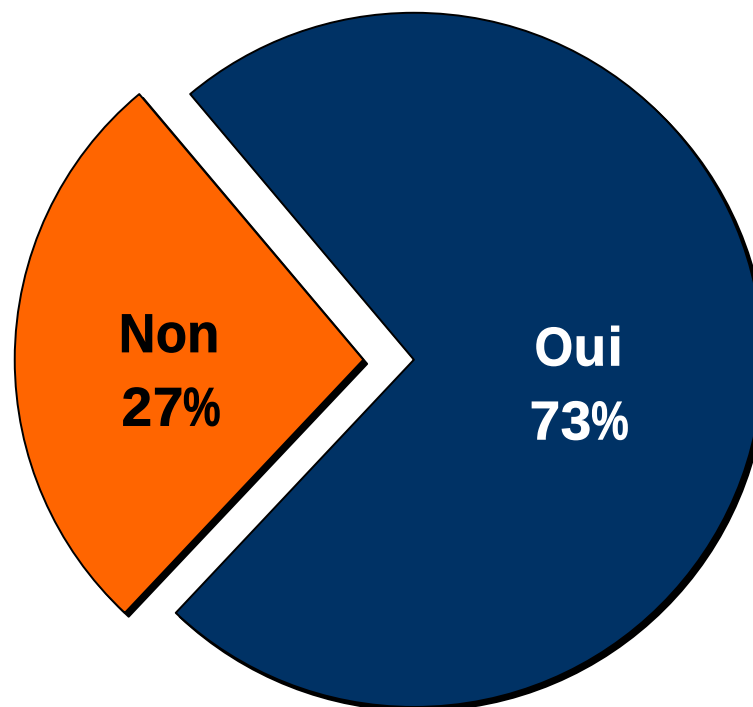


Base : chefs d'entreprise ayant déclaré que les pots comprenaient des boissons alcoolisées, soit **82%** de l'échantillon

Lorsque l'alcool est absent des pots, les $\frac{3}{4}$ des entreprises l'ont interdit

Question : Avez-vous interdit la consommation de boissons alcoolisées dans votre entreprise ?

Chefs d'entreprise

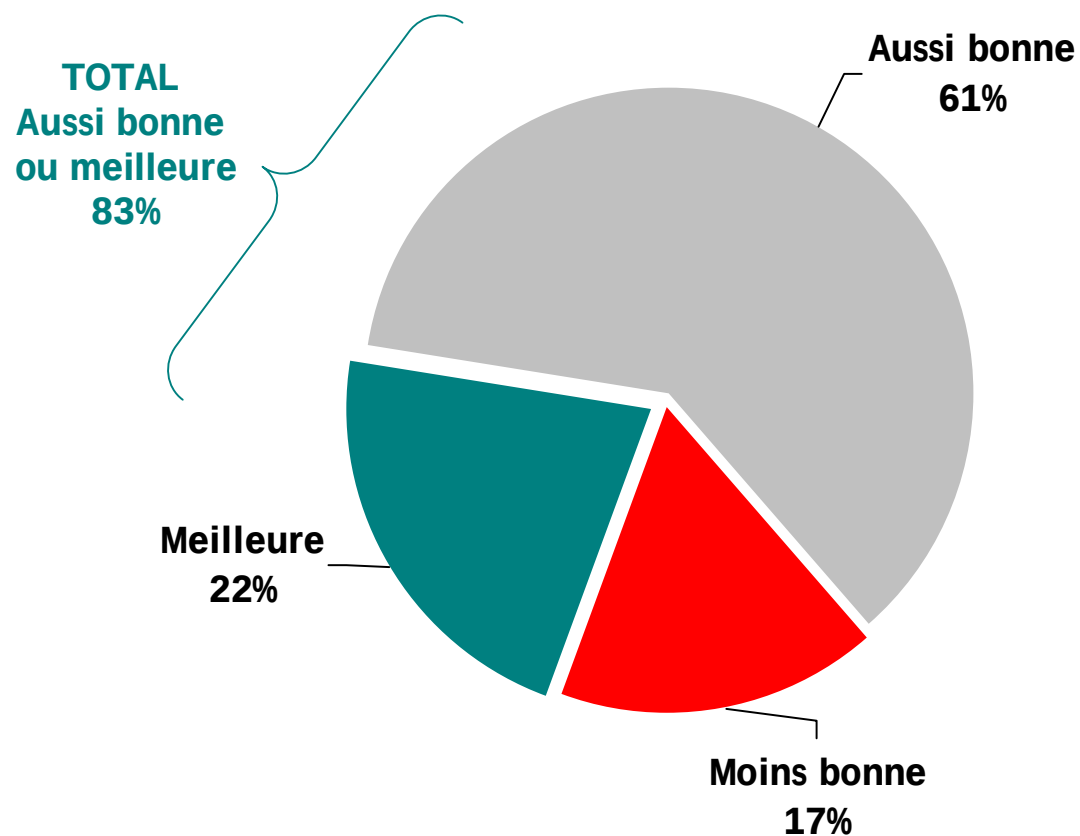


Base : chefs d'entreprise ayant déclaré que les pots ne comprenaient pas de boissons alcoolisées, soit **18%** de l'échantillon

Une ambiance aussi bonne, voire meilleure, dans les pots sans alcool

Salariés

Question : *Diriez-vous que la convivialité des pots sans alcool est meilleure, aussi bonne ou moins bonne que celle des pots avec alcool ?*



Base : salariés pour lesquels les pots d'entreprise ne comprennent pas de boissons alcoolisées, soit **30%** de l'échantillon

1

Les pots d'entreprise sont très majoritairement alcoolisés, une pratique qui participe à assurer un esprit festif.

2

Le risque d'accident de la route pouvant être lié à une consommation excessive d'alcool est avéré.

3

La légitimité des dispositions pouvant être prises par l'entreprise à ce sujet n'est pas remise en cause... et la ½ des salariés est déjà prête à accepter l'interdiction des boissons alcoolisées.

4

Lorsque l'alcool est absent des pots, plus de 8 salariés sur 10 assurent que l'ambiance y est aussi bonne, voire meilleure.